

NATIONAL



Le citoyen au cœur du renouveau de l'agriculture lors des Rencontres nationales des espaces-test agricoles

Du 21 au 23 juin 2017, les Rencontres nationales des espaces-test agricoles se sont déroulées au sein du hameau du Toussacq. Organisées par le Réseau national des espaces-test agricoles (RENETA) et la coopérative Les champs des possibles dans le cadre du projet de Mobilisation collective...

[Lire la suite >](#)

Pour une gestion concertée des aides de la politique agricole commune (PAC) dans les alpages

Grâce au projet MCDR AgroPastoM* porté par le SUACI (Service d'utilité agricole à compétence interdépartementale), les départements montagnards ont adopté des outils de calculs qui devraient permettre aux éleveurs faisant paître leurs troupeaux sur des surfaces partagées (les estives collectives) de mieux gérer leurs droits aux aides de la PAC...

[Lire la suite >](#)



MCDR

EUROPE



Amplifier les relations entre le Réseau rural européen et les Réseaux ruraux nationaux et régionaux

A travers deux réunions spécifiques, le Réseau européen de développement rural (REDR) a marqué sa volonté de simplifier ses relations avec les Réseaux ruraux nationaux et d'augmenter ses contacts avec les Réseaux régionaux pour se rapprocher des problématiques de terrain...

[Lire la suite >](#)

En Martinique, vos projets de jardins partagés sont soutenus !

Le 6 juillet, le Réseau rural de Martinique organisait un atelier-visit de jardins partagés dans un site bénéficiant des fonds du dispositif LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) : les jardins de Terreville. Riche, cette journée était le signe que la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) et l'État, copilotes du Réseau rural martiniquais...

[Lire la suite >](#)



EN RÉGION

LE CHIFFRE DU MOIS (DE L'ODR)

Le montant moyen de l'ICHN* par hectare primé, toutes zones confondues pour l'hexagone, était de 155 €/ha en 2014 et de 172 €/ha en 2015 soit une évolution de + 11%

* Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels

NATIONAL



Le citoyen au cœur du renouveau de l'agriculture lors des Rencontres nationales des espaces-test agricoles

Du 21 au 23 juin 2017, les Rencontres nationales des espaces-test agricoles se sont déroulées au sein du hameau du Toussacq. Organisées par le Réseau national des espaces-test agricoles (RENETA) et la coopérative Les champs des possibles dans le cadre du projet de Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) AGIS* (une agriculture ouverte sur la société) porté par Terre de Liens, ces rencontres ont permis à 180 participants et 35 espaces de discuter de la place du citoyen dans le renouveau de l'agriculture.

En proposant des formations, des ateliers, des groupes de travail et une foire aux projets, les Rencontres nationales des espaces-test agricoles permettent aux nombreux partenaires associés à cette démarche de se retrouver : associations de développement agricole et rural, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, coopératives, acteurs de l'enseignement agricole, parcs naturels régionaux, fondations...

Le renforcement de l'intérêt des collectivités territoriales pour le monde agricole

Les différentes séquences de l'événement ont permis d'échanger sur l'implication des citoyens en matière d'installation agricole à travers par exemple l'épargne citoyenne mobilisée par Terre de Liens ou le développement des réseaux des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Ces Rencontres nationales ont également permis de confirmer l'intérêt des collectivités territoriales pour les espaces-test agricoles. « Depuis plusieurs années, les espaces-test intéressent de plus en plus les collectivités territoriales car ils sont vus comme un outil facile, concret et utile pour la mise en place de politiques agricoles au niveau local », souligne Jean-Baptiste Cavalier du RENETA. Les ateliers ont également mis en lumière l'importance du phénomène du retour à l'agriculture parmi les citoyens non issus du monde agricole.

Les Rencontres nationales, véritable lieu d'échange et de partage d'expériences

« Il est important de privilégier la discussion informelle, les moments d'échanges de pratiques et de bonnes expériences afin de soutenir la mobilisation et la motivation des porteurs de projet souhaitant s'installer dans des contextes économiques difficiles », souligne Jean-Baptiste Cavalier. Les Rencontres ont ainsi proposé des moments conviviaux autour de cinés-débats, de cafés-lectures ou de concerts.



Echange sous pommiers

Le hameau de Toussacq, premier lieu d'espace-test agricole de la coopérative Les Champs des possibles (installée sur une ferme francilienne de 70 ha), accueillait l'événement. Une occasion unique de donner à voir aux porteurs de projet d'installation présents les infrastructures et les spécificités de la coopérative (visites de parcelles maraîchères, présentation d'un projet de pastoralisme, etc.). D'autres visites ont permis d'aborder les solutions offertes par Terre de Liens dans l'achat de terres ou de matériel agricoles.

« Ces rencontres ont confirmé l'intérêt des pistes de travail abordées depuis près de quatre ans par le RENETA » et sa coopération avec Terre de Liens au sein du projet MCDR AGIS. L'implication de nouveaux acteurs comme les collectivités territoriales et l'installation de personnes non issues du monde agricole augmentent et vont de pair avec le renouvellement des méthodes d'accompagnement de l'installation en agriculture.

*Une agriculture ouverte sur la société : élargir la participation pour favoriser l'installation et la transmission agricole.

Actualités
MCDR



Pour une gestion concertée des aides de la politique agricole commune (PAC) dans les alpages

Grâce au projet MCDR AgroPastoM* porté par le SUACI (Service d'utilité agricole à compétence interdépartementale), les départements montagnards ont adopté des outils de calculs qui devraient permettre aux éleveurs faisant paître leurs troupeaux sur des surfaces partagées (les estives collectives) de mieux gérer leurs droits aux aides de la PAC. Un quart des surfaces pastorales collectives est concerné et, à terme, leur attractivité aurait pu être remise en question.

Depuis 2015, toutes les surfaces agricoles sont éligibles aux aides de la PAC, y compris les surfaces pastorales. Dans l'ensemble des massifs français, près de 600 000 hectares de ces surfaces pastorales sont gérés de manière collective, par des éleveurs mettant leurs troupeaux en commun. « Or, sur ces alpages collectifs, le calcul des surfaces permettant à chaque éleveur d'activer ses Droits au paiement de base (DPB) de la PAC dépend du nombre d'animaux qui montent et du temps passé dans les alpages, explique Anne Castex, directrice de SUACI Montagn'Alpes, chef de file du projet AgroPastoM (MCDR). Comme les pratiques changent d'une année sur l'autre, il faut transférer les droits entre éleveurs en fonction des surfaces occupées par chacun. Si rien n'avait été fait pour mettre en place une gestion des aides spécifique à ces surfaces collectives, les droits aux paiements auraient pu être progressivement perdus, faute de rester activés. »

« Calculette PAC sur les surfaces collectives »

La mise en réseau des acteurs pastoraux et agricoles autour du projet MCDR AgroPastoM a permis notamment de traiter cette question en lien avec les pouvoirs publics. L'invitation des représentants du projet à un groupe de concertation organisé par le ministère de l'Agriculture et l'Alimentation, en mai 2016, a permis de catalyser la réflexion dans les territoires et de trouver une solution ergonomique.

Dès lors, en 2017, tous les départements concernés avaient mis en place une « Calculette PAC sur les surfaces collectives ». Cet outil prend en compte les changements d'adhérents au sein des groupements pastoraux ainsi que les mouvements d'animaux d'une année sur l'autre.



AgropastoM projet MCDR / Crédit photo SUACI

« Si la diminution des aides sur les surfaces collectives a été stoppée, nous devons désormais dresser le bilan des montants des DPB maintenus et des méthodes de gestion qui s'avèrent les plus efficaces, ces dernières variant d'un territoire à l'autre », synthétise Anne Castex. L'impact de cette gestion des aides sur les alpages collectifs devrait se traduire non seulement sur le plan économique, « mais également sur la gestion du pâturage, l'optimisation du nombre d'animaux à l'hectare étant bénéfique pour l'environnement, les paysages... », conclut-elle.

Pour exemple, la Charte de gestion des DPB estives collectives des Hautes-Pyrénées est à consulter ici !

*Des structures agricoles de massif et des services pastoraux sont partenaires du projet AgroPastoM, en lien avec les services de l'État et les collectivités territoriales. Le SUACI Montagn'Alpes en est le chef de file. A noter pour finir que le projet AgroPastoM porte sur de multiples enjeux concernant l'agropastoralisme et s'intéresse à l'ensemble des politiques publiques qui s'appliquent au secteur, premier et second piliers de la PAC, conventions de massifs, etc., en s'attachant à repérer les politiques publiques les plus adaptées aux besoins des acteurs. L'objectif est de préparer un « livre blanc de l'agropastoralisme » qui donnera corps à l'ensemble de ces recommandations en matière de politiques publiques.

EUROPE



Amplifier les relations entre le Réseau rural européen et les Réseaux ruraux nationaux et régionaux

A travers deux réunions spécifiques, le Réseau européen de développement rural (REDR) a marqué sa volonté de simplifier ses relations avec les Réseaux ruraux nationaux et d'augmenter ses contacts avec les Réseaux régionaux pour se rapprocher des problématiques de terrain. Regards croisés sur les ateliers du Contact Point du REDR (équipe d'animation du réseau européen), organisés le 31 mai dernier à Namur, et la huitième rencontre des Réseaux nationaux organisée dans la région de Jyväskylä en Finlande.

L'implication des Réseaux régionaux au niveau européen

La réunion « NRN's Going Local », organisée le 31 mai à Namur, avait pour objectif de mieux articuler les niveaux national et régional dans les États membres ayant choisi de décentraliser la gestion du FEADER. Organisée dans les locaux du Réseau wallon de développement rural, cette réunion de 80 personnes se voulait participative et centrée sur le témoignage des acteurs.

Grâce à l'organisation d'ateliers autour de la formation et de la mise en réseau des GAL et des conseillers, du suivi de l'évaluation ou de l'amélioration de la communication, les 3 représentantes françaises ont pu récolter des bonnes idées venant de toute l'Europe.

Martha Métails, animatrice du Réseau rural normand, l'exprime ainsi : « *le but était d'aplatir la pyramide, trop descendante actuellement, pour décloisonner, créer des contacts, fluidifier les relations et les actions. Cette réunion a permis de connecter l'échelle régionale à l'échelle européenne.* »

La prochaine réunion, organisée à Rome, aura pour but de poursuivre cette dynamique d'articulation entre les niveaux national et local.

Des techniques d'animation innovantes pour favoriser la participation des Réseaux nationaux

De son côté, la rencontre des Réseaux ruraux nationaux, organisée du 26 au 28 juin en Finlande par le REDR, a permis aux Réseaux nationaux représentés de travailler sur quatre thématiques : le rural proofing (évaluation des politiques territoriales sur le développement rural), la communication, la simplification de la mise en œuvre des programmes de développement rural (PDR) et l'innovation. Les participants, divisés en six équipes (deux sur l'innovation et la communication, une sur le rural proofing et une sur la simplification), ont ici participé à un concours pour déterminer l'idée la plus innovante et ambitieuse



En Finlande, des formats d'animation innovants pour briser la glace entre les participants et créer une cohésion d'équipe parmi celles présentées par les six groupes de travail.

Le deuxième jour, chaque équipe a présenté ses projets devant un jury. Parmi les idées plébiscitées, la création d'une mascotte pour représenter le REDR, une présence accrue des Réseaux nationaux sur les réseaux sociaux, la création d'un concours européen pour récompenser et rendre visibles les meilleures innovations des États membres dans le domaine du développement rural... L'émergence de ces idées a été rendue possible grâce au format d'animation innovant proposé par le Réseau rural européen, appelant à l'émulation réciproque des Réseaux nationaux représentés. Le Contact Point est d'ailleurs très peu intervenu dans les débats pour laisser un maximum de place à l'imagination et à l'expression des participants. De plus, de nombreuses activités (visites d'entreprises et de fermes, saunas, dîner, etc.) ont été organisées afin de stimuler les interactions dans une ambiance conviviale.

EN REGION



Pour une gestion concertée des aides de la politique agricole commune (PAC) dans les alpages

Le 6 juillet, le Réseau rural de Martinique organisait un atelier-visite de jardins partagés dans un site bénéficiant des fonds du dispositif LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) : les jardins de Terreville. Riche, cette journée était le signe que la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) et l'État, copilotes du Réseau rural martiniquais, s'engagent en faveur du développement des jardins partagés, et ce dans l'objectif de promouvoir une alimentation saine et de favoriser les liens sociaux.

« En tissant des liens entre les acteurs, le Réseau rural de Martinique vise à favoriser l'émergence de projets de développement partagés et durables. Organisé dans cet esprit, l'atelier-visite du 6 juillet s'inscrivait dans l'une des deux thématiques d'action ciblées par le Réseau : la gouvernance alimentaire (aux côtés du tourisme rural) », explique Gaëlle Piriou, chargée de mission Réseau rural à la CTM.

Ainsi, le 6 juillet, près de 75 personnes d'horizons divers (associations, représentants de conseils de quartier, élus, bailleurs sociaux, agents de collectivités, etc.) – dont Nadine Renard, élue à la CTM et présidente de sa Commission développement agricole, agro-transformation et élevage – ont parcouru les 26 parcelles des jardins partagés de Terreville, situés en cœur de quartier.

Ce fut l'occasion d'échanger autour d'expériences d'autres jardins collectifs et de s'informer des dispositifs d'accompagnement financiers et techniques à disposition des porteurs de projet tels que la mesure 19 du PDR LEADER [ou le Programme national pour l'alimentation \(PNA\)](#). « Les participants ont pu s'enrichir de l'expérience des autres, mieux connaître les dispositifs, appréhender la diversité des jardins partagés et l'importance de la démarche collective, mais également tisser des liens avec d'autres acteurs du territoire », synthétise Gaëlle Piriou.



L'atelier-visite du 6 juillet était organisé par le RR de Martinique, en partenariat avec la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM) et la Ville de Schœlcher.

Contact Réseau Rural de Martinique :

gaelle.piriou@collectivitedemartinique.mq

05 96 59 89 47

Suite à cette première action de mise en réseau des acteurs, un document de capitalisation d'expériences et d'informations sera élaboré par le Réseau rural martiniquais pour informer de futurs porteurs de projet.

Un jardin cultivé grâce à LEADER

Créés en 2015 par des habitants soucieux non seulement de valoriser un ancien terrain de jeux pour enfants délaissés mais également de développer les liens intergénérationnels dans le quartier, les jardins de Terreville rassemblent 25 familles. Le lieu est divisé en 26 parcelles, de 25 à 35 m² cultivées par les adhérents, lesquels s'engagent également à nettoyer les parties communes. Un cabanon abrite le matériel de jardinage commun.

Le jardin a bénéficié pour sa création de subventions LEADER (via la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique – CACEM).